



COORDONNÉES DU PERSONNEL

SIÈGE SOCIAL

Tracy Shaw

Présidente-directrice générale

Association canadienne des industries du recyclage
(ACIR)

130, rue Albert, Bureau 1906

Ottawa (Ontario) K1P 5G4

Tél. : (613) 728-6946, poste101; adresse courriel : tracy@cari-acir.org

Marie Binette

Directrice des communications

Association canadienne des industries du recyclage
(ACIR)

130, rue Albert, Bureau 1906

Ottawa (Ontario) K1P 5G4

Tél. : (613) 728-6946, poste100; adresse courriel : marie@cari-acir.org

Donna Turner

Directrice des événements

Association canadienne des industries du recyclage
(ACIR)

5 Mohawk Heights

Coldwater (Ontario) L0K 1E0

Tél. : (705) 835-1592; Télécopieur : (705) 835-6196; adresse courriel :
donna@cari-acir.org

SITE WEB DE L'ACIR : www.cari-acir.org



APERÇU

L'Association canadienne des industries du recyclage est la voix du secteur canadien du recyclage sur les plans international, national, provincial et local. C'est une association industrielle de type traditionnel qui a été fondée en 1941.

Elle compte deux catégories de membres : les membres actifs et les membres non-actifs. Les membres actifs sont ceux dont les activités consistent à produire, à vendre, à acheter, à traiter, à manutentionner ou qui s'occupent d'une façon ou d'une autre de matières recyclées. Les membres non-actifs sont des entreprises dont les activités connexes appuient les industries du recyclage comme, par exemple, les fournisseurs d'équipement et de services. La seule différence entre ces deux catégories est que les représentants de membres non-actifs n'ont pas le droit de vote et ne peuvent occuper de poste exécutif.

L'ACIR est dirigée par un Conseil d'administration élu de 12 administrateurs, dont dix représentants d'entreprises qui sont des membres actifs et qui proviennent de régions préétablies du Canada, un représentant d'un membre provenant de l'extérieur du Canada ainsi que du plus récent président sortant.

Les dirigeants de l'Association comptent le président sortant, le président en titre, le vice-président, le secrétaire-trésorier ainsi que la présidente-directrice générale. Les activités quotidiennes, l'administration et la mise en œuvre des politiques et directives du Conseil sont accomplies par du personnel permanent à temps plein.

L'ACIR offre aux entreprises de recyclage ainsi qu'aux organisations connexes **la possibilité d'échanger des renseignements** de toute nature dans le cadre de rencontres. Elle agit à titre de **défenseuse de l'industrie et de lobbyiste auprès des gouvernements**. L'Association **conçoit du matériel promotionnel et éducatif, agit comme centre de ressources et élabore des offres de services concrètes qui permettent aux membres d'économiser de l'argent**.

Bref, tout ce que ***l'ACIR*** **entreprend vise à réduire les coûts de fonctionnement et à élargir les marchés, que ce soit de façon directe ou indirecte**.



PRINCIPES DIRECTEURS

En vue de favoriser les retombées optimales nettes de leurs activités commerciales de recyclage sur les plans économique et social, les entreprises membres de l'Association canadienne des industries du recyclage s'engagent à respecter les principes suivants :

- La protection des personnes et de l'environnement en conjonction avec le développement économique ou, en d'autres mots, le développement durable.
- Concevoir et exploiter des installations qui utilisent l'énergie, les ressources et les matériaux de façon efficace.
- Se conformer à toutes les exigences juridiques auxquelles sont assujettis leurs activités et leurs produits.
- S'abstenir de faire des déclarations fausses ou trompeuses au sujet de leurs produits.
- S'assurer que tous leurs employés comprennent et peuvent s'acquitter de leurs responsabilités en matière de sécurité et d'environnement.
- D'œuvrer activement, directement ou par l'entremise de l'Association, avec le public et les gouvernements afin d'élaborer des normes justes et réalistes.



AXES DE COMMUNICATION

Le but premier et la mission de l'Association canadienne des industries du recyclage est de **favoriser les retombées nettes de leurs activités commerciales de recyclage sur les plans économique et social.**

Dans la poursuite de sa mission, les communications de l'ACIR s'articuleraient autour des axes suivants :

- Les matières recyclables ne sont pas des déchets.
- Les gouvernements devraient encourager la demande pour les produits recyclés plutôt que la collecte des matières recyclables.
- Les lois et règlements des gouvernements devraient être simples, établir une distinction entre matières recyclables et déchets, prévenir les chevauchements entre paliers de gouvernements et appuyer le libre-échange.
- Le Canada devrait se doter d'une politique nationale du recyclage.
- Le recyclage crée des emplois.
- Le recyclage est une industrie véritablement durable.
- Le recyclage est une solution environnementale.



COMMUNICATIONS ET MÉDIAS SOCIAUX

ABONNEMENT AUX BULLETINS ÉLECTRONIQUES

Les personnes désirant recevoir les bulletins électroniques de l'ACIR devraient être dirigées vers la page d'accueil de notre site web où ils pourront s'abonner en donnant leur adresse courriel et leur accord pour recevoir des communications électroniques. www.cari-acir.org

L'ACIR sur Twitter

Le mot-clic de l'ACIR sur Twitter est **@CARI_Recycling**. Suivez-nous et impliquez-vous en gazouillant des nouvelles concernant notre industrie, en partageant ce qu'en disent les médias et en redistribuant nos gazouillis.

SITE WEB DE L'ACIR : www.cari-acir.org

L'inscription et le paiement pour les activités de l'ACIR peuvent être faits en ligne. Le renouvellement des adhésions, les services vous permettant d'économiser et l'accès au répertoire en ligne sont tous accessibles à partir de la section réservée aux membres de notre site web, laquelle exige un mot de passe.

ACCÈS À LA SECTION RÉSERVÉE AUX MEMBRES

Vous devez obtenir un nom d'utilisateur et un mot de passe pour accéder à la section du site web de l'ACIR qui est réservée aux membres. Pour en faire la demande, veuillez communiquer par courriel à l'adresse communications@cari-acir.org.

PERSONNE-RESSOURCE POUR LES MÉDIAS SOCIAUX

Marie Binette

Directrice des communications

130, rue Albert, Bureau 1906

Ottawa (Ontario) K1P 5G4

Tél. : (613) 728-6946, poste100; adresse courriel : communications@cari-acir.org



ÉVÉNEMENTS DE L'ACIR

Chaque année, l'ACIR organise plusieurs événements à l'intention de ses membres. Ces activités sont d'excellentes occasions de réseautage à un coût abordable.

À l'heure actuelle, voici les activités organisées par l'ACIR :

- Congrès, exposition et assemblée générale annuelle en juin
- Soirée des consommateurs en octobre
- Tournoi de golf national en août
- Tournoi de golf de la Section du Québec
- Tournoi de golf de la Section de la C.-B.
- Rencontres des Sections régionales à l'automne et peut-être au printemps
- Réunions spéciales au besoin (p.ex. recyclage des produits électroniques)

Les renseignements relatifs aux activités sont envoyés aux membres et affichés sur le site web. La plupart de ces événements offrent également aux membres des occasions de promouvoir leur entreprise dans le cadre d'exposition ou de commandites.

Bien que les non-membres puissent généralement participer aux activités de l'ACIR, ils doivent toutefois acquitter des frais d'inscription de 50 % supérieurs à ceux des membres.

Pour participer aux activités de l'ACIR et obtenir des renseignements concernant nos possibilités de promotion, veuillez communiquer avec Donna Turner par courriel à l'adresse donna@cari-acir.org ou par téléphone au (705) 835-1592.



PUBLICITÉ

L'ACIR offre aux entreprises la possibilité de faire connaître leurs produits et services à un coût raisonnable en ciblant leur message sur le plus important regroupement de l'industrie canadienne du recyclage. Bien que les entreprises puissent à tout moment décider de s'annoncer dans les publications de l'ACIR, nous les avisons à chaque automne de cette possibilité afin de les aider à planifier leur stratégie publicitaire pour l'année à venir.

Ces cinq publications de l'ACIR sont distribuées sous forme électronique en français et en anglais à plus de 630 abonnés :

PULSATION (12 numéros publiés au milieu de chaque mois)

LE CARNET (12 numéros au début de chaque mois)

Rappels du Congrès (4 numéros)

Rappels du Tournoi de golf (4 numéros)

Rappels de la Soirée des consommateurs (4 numéros)

Dans le cadre de son partenariat avec la société *MultiView Inc.*, l'ACIR offre également aux entreprises la possibilité de faire l'envoi de matériel promotionnel sur une base exclusive, ainsi que de publier du matériel publicitaire sur son site web.

En outre, il est possible pour une entreprise d'acquérir le droit exclusif d'annoncer dans une publication (comme les 12 numéros du Carnet ou les quatre rappels du Tournoi de golf). Ces droits exclusifs sont accordés selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Pour faire l'achat d'espace publicitaire ou pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Marie Binette par courriel à l'adresse communications@cari-acir.org ou par téléphone au (613) 728-6946.



PROGRAMMES COLLECTIFS POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES



Dans le cadre du Régime collectif d'assurance-santé de l'ACIR, les membres de l'Association peuvent profiter des tarifs de groupe tout en adaptant leur portefeuille d'assurance à leurs besoins particuliers. Tant les membres que les non-membres peuvent obtenir une soumission. [Cliquez ici pour en savoir davantage!](#)



Les membres de l'ACIR sont exemptés des frais d'adhésion à NASCO-OP (organisme d'achat pour l'industrie du recyclage depuis 1959). En y adhérant, ils profitent du pouvoir d'achat collectif de milliers de membres pour obtenir les meilleurs prix pour l'équipement et les fournitures qu'ils utilisent au quotidien. On peut choisir parmi les milliers de produits offerts dans les catalogues en ligne de NASCO-OP. Les membres de NASCO-OP peuvent également recevoir des ristournes annuelles basées sur le montant de leurs achats. [Cliquez ici pour en savoir davantage!](#)



Seuls les membres de l'ACIR peuvent tirer avantage de son Régime d'assurance collective responsabilité et dommages. Ce programme d'assurance commerciale et de gestion des risques exclusif aux entreprises de recyclage canadiennes peut aussi être adapté aux besoins propres des membres. Les membres peuvent obtenir des soumissions, sans frais ni obligation de leur part, auprès des courtiers d'assurance Cowan. [Cliquez ici pour en savoir davantage!](#)



Au moyen de la carte SuperPass, les membres de l'ACIR peuvent profiter d'économies importantes sur le prix de l'essence et du carburant diesel, ainsi que sur d'autres services offerts dans les stations-service de Petro-Canada. Les membres peuvent surveiller leurs dépenses en carburant, de façon sûr et pratique, grâce à une liste complète et détaillée de leurs transactions. L'utilisation de la carte peut être modulée en fonction des conducteurs, des véhicules, de certaines stations-service, de moments de la journée, de jours de la semaine ou de types d'achats. [Cliquez ici pour en savoir davantage!](#)



MANUELS POUR L'INDUSTRIE DU RECYCLAGE

La gestion d'un parc à ferraille peut être complexe et il existe très peu de sources d'information adaptées à ce secteur d'affaires qui pourraient venir en aide aux entreprises. L'ACIR a élaboré des documents sur mesure pour l'industrie du recyclage que vous pouvez consulter en cliquant sur les hyperliens ci-dessous. Comme chacun de ces documents se veut évolutif, il sera mis à jour de temps à autre. C'est pourquoi nous les offrons à partir de notre site web afin que vous puissiez télécharger les plus récentes versions au besoin.

Ces manuels ont été conçus comme des outils de référence et ne devraient pas être utilisés en lieu et place d'un avis juridique en bonne et due forme. Les membres de l'ACIR sont seuls responsables de la conformité de leur entreprise aux lois, normes, politiques et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

Manuel de gestion environnementale

Ce manuel vise à permettre aux entreprises membres du secteur du recyclage des métaux de réaliser une évaluation critique de leurs installations, ainsi que d'élaborer et de mettre en place des pratiques et procédures environnementales. Sa structure simplifiée sous forme de liste de vérification aidera les entreprises à évaluer leurs besoins en termes de responsabilité environnementale.

<https://cari-acir.org/envhandbook/>

Manuel de politiques de ressources humaines

Ce manuel a été conçu à l'intention des entreprises membres qui ne possèdent pas d'infrastructure de gestion des ressources humaines, particulièrement les petites et moyennes entreprises, et se veut à la fois un guide de même qu'un répertoire de formulaires et de gabarits à utiliser, au besoin, dans votre milieu de travail. <https://cari-acir.org/fr/hr-manual-fr/>

Manuel sur la santé et sécurité

Ce manuel a été préparé en collaboration avec l'ISRI avec un seul objectif en tête : aider nos entreprises membres à faire de leurs installations de recyclage des endroits sains et sécuritaires aussi bien pour les employés que les clients et les visiteurs. Ses principaux objectifs sont d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs et de favoriser l'émergence d'une culture propice à la santé et à la sécurité au sein de l'organisation. Son objectif secondaire est d'assurer la conformité de l'organisation aux divers cadres réglementaires. <https://cari-acir.org/fr/manuel-sur-la-sante-et-securite/>

Vos commentaires sont toujours les bienvenus !